



Edito



Les années 2011 et 2012 seront celles de la concrétisation du projet de renouvellement des colonnes à verre.

Il s'agit de l'amélioration de la collecte sélective du verre par la mise en place d'un maillage de conteneurs enterrés, parfaitement intégrés dans le paysage de nos villages.

Développement durable, design, accessibilité, hygiène et sécurité ont été les critères majeurs pris en compte par les élus du SIEED dans le choix du nouveau matériel. Les chantiers vont être menés en 2 ans, en collaboration avec les entreprises Exeau TP et Plastic Omnium, sur l'intégralité des 65 communes du SIEED.

Ces conteneurs de qualité, ingénieusement répartis, permettront à chacun d'entre nous de trier nos emballages en verre, matériau recyclable à 100 % et à l'infini ...

Un projet de collecte des emballages et des ordures ménagères sur des points de regroupement est à l'étude et devrait se mettre en place pour quelques communes pilotes au cours de l'année 2012.

Du côté des écoles, les animations sur le tri et le recyclage auprès des élèves de CE1 et CE2, s'étendent à présent aux classes de 6^{ème} dans les collèges qui souhaitent sensibiliser leurs élèves lors d'une journée banalisée.

Le concours d'affiches, "Le tri, un jeu d'enfants", organisé en 2011 a été un franc succès. Cette année, le SIEED lance une deuxième édition sur la question "TRIER, pour quoi faire ?"

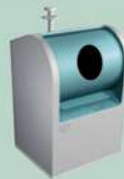
Je ne doute pas que nos trieurs en herbes seront nombreux à plancher sur ce vaste sujet! Cette année encore de nombreux cadeaux sont prévus pour les vainqueurs.

Le projet de la déchèterie de Méré avance. Le permis de construire a été attribué, il nous faut maintenant l'étudier avant de prendre une décision définitive.

Comme vous le voyez, ce ne sont pas les idées qui manquent pour faire évoluer dans le bon sens la réalisation de ce service indispensable à notre vie quotidienne. C'est dans cet esprit que je vous souhaite à tous, ainsi qu'à vos proches, une bonne et heureuse année 2012.

Le président du SIEED

François Arlot
François Arlot



Les nouveaux conteneurs à verre

Finis les colonnes aériennes, place aux conteneurs enterrés ! A partir de cette année, le SIEED remplace progressivement toutes les colonnes à verre afin de permettre à chacun d'entre nous d'effectuer le geste de tri dans les meilleures conditions.



Implantation des conteneurs enterrés pour le verre à Adainville, le 17 novembre 2011.

Une nouvelle génération de conteneurs

+ silencieux

Les nouveaux conteneurs à verre sont insonorisés et limitent fortement les nuisances sonores lors du dépôt du verre.

+ esthétiques

Plus petits, plus modernes et plus élégants, ils s'intègrent parfaitement aux cœurs de nos villages.

+ accessibles

Moins hauts que les anciennes colonnes aériennes, ils sont aussi accessibles aux personnes à mobilité réduite.

+ résistants

Résistants aux intempéries, à la corrosion, aux UV, aux incendies et aux actes de vandalisme, ils ont une durée de vie d'au moins 10 ans, avec pour résultat des coûts d'exploitation réduits.

Un vaste projet

En 2011, 20 nouveaux conteneurs ont été installés.

Le reste du parc, soit 125 colonnes, sera intégralement remplacé sur 2 ans, pour un budget global de 1 100 000 €.

Le tri du verre : des résultats excellents !

Sur le SIEED de l'Ouest Yvelines, les performances de tri du verre sont excellentes. Mais chaque année plus de 1000 tonnes sont tout de même perdues dans la poubelle verte.

Incinérer ce verre au lieu de le recycler représente une dépense de 45 000 € supplémentaire pour la collectivité.



Pour un habitant du SIEED, le verre c'est :

50 kg consommés
32 kg triés et recyclés
18 kg perdus



chaque année.

Les nouveaux conteneurs permettront à ceux qui ne triaient plus leurs emballages en verre de renouer avec ce geste simple et essentiel.

Un maillage renforcé

L'acquisition de nouveaux conteneurs doit permettre de remplacer les colonnes existantes détériorées, et d'améliorer le maillage sur le territoire du SIEED. La carte des emplacements sera remodelée afin que chacun puisse trouver une colonne à verre sur sa route !

Retrouvez bientôt l'emplacement de tous vos conteneurs sur

Verre : les consignes, pour mieux trier !

C'est de nous, premier maillon de la chaîne du recyclage, que dépend la quantité mais aussi la qualité du verre collecté. Une collecte contenant trop de matières autres que du verre d'emballage est parfois impossible à recycler. **Alors que doit-on mettre dans le conteneur à verre ?**

UNIQUEMENT DU VERRE D'EMBALLAGE !

C'est-à-dire tous les emballages en verre :
bouteilles, flacons, bocaux, pots, flacons de parfum.



- vider les emballages, mais inutile de les laver
- retirer si possible les capsules, bouchons ...
- ne pas déposer aux pieds des conteneurs
- ne surtout pas jeter dans la poubelle jaune



ET RIEN D'AUTRE : ATTENTION AUX FAUX-AMIS

Le verre culinaire (vaisselle, verres, plats transparents) ne doit pas être déposé dans les conteneurs. Ces objets ont une température de fusion supérieure à celle du verre d'emballage. Leurs morceaux forment des inclusions et fragilisent le verre recyclé.



- surtout pas de vaisselle, de porcelaine, faïence, grès, carrelage
- ni de verres spéciaux (verre armé, pare-brise, écran, ampoule, lampe, cristal, vaisselle en verre, verre culinaire, verre opaline, miroir, vitre, aquarium ...)

Les déchets végétaux

La collecte des déchets végétaux s'effectue en porte à porte, chaque **lundi, du 1^{er} lundi d'avril au 2^{ème} lundi de décembre.**



en sacs en papier biodégradable

pour tous les petits déchets végétaux

- sortez les sacs le **dimanche soir uniquement**
- respectez la limite de remplissage (en pointillés)
- **refermez** bien les sacs en les roulant
- ne jetez ni terre, ni sable en grande quantité
- n'utilisez pas de bacs ou de sacs en plastique

en fagots

pour les branchages fins

- ils doivent être liés par un **lien végétal** (ficelle ou raphia)
- dimensions maximum :
longueur : 1 m
diamètre des branches : 5 cm
poids : un fagot doit pouvoir être porté par 1 personne

Chaque foyer dispose de 40 sacs pour les déchets végétaux. Si cette dotation ne suffit pas, vous pouvez utiliser les sacs papiers du commerce ou accéder aux déchèteries. **Renseignez-vous en mairie.**

La déchèterie



La déchèterie est également un centre majeur pour l'élimination des déchets végétaux. Vous pouvez y apporter les gros volumes tels que les branches, branchages, troncs ou souches qui ne sont pas acceptés à la collecte en porte à porte.

En triant 2 bouteilles
chaque semaine,
vous économisez



25 kg
CO₂

135 km
en voiture

70 kWh
ENERGIE

460 h
de télévision

1 kg
PETROLE

30 kg
SABLE

à la fin de l'année

Recycler le verre,
tout le monde y
gagne !

Le recyclage du verre
permet de réduire le
rejet de CO₂ car il est
moins gourmand en
énergie que sa
fabrication à partir de
matières premières.
Cela permet aussi de
réduire le
prélèvement de
matières premières.



1 triée = 1 recyclée

Chaque habitant jette

130 kg*

de déchets végétaux chaque
année.

*moyenne du SIEED

Le compost



Après la collecte, les sacs
et les déchets végétaux
sont broyés et transformés
en compost à la station
BVS de Thiverval-Grignon.

Le compost est donné aux mairies
qui le souhaitent et aux agriculteurs.

► Pour que le compost soit de
bonne qualité, il est donc important
de **n'ajouter aucun élément en
plastique** à vos déchets végétaux
(sacs plastiques, liens, bâches...)

En bref ...

Le tri du plastique, source d'erreur



Lors des contrôles de tri, la majeure partie des erreurs
concerne la matière plastique.

Pour lever vos doutes, une seule consigne à retenir :

Dans le bac jaune, jetez vos bouteilles et flacons plastiques.

Par exemple : bouteilles d'eau, lait, ketchup, huile, mayonnaise, lessive, produits
ménagers, produits d'hygiène, gel douche ...

Veillez à bien les vider avant, il n'est pas nécessaire de les laver.

Dans le bac vert, jetez le reste des plastiques.



Par exemple :

- les barquettes : beurre, pâtes, jambon, plats surgelés, croissants,
glaces, fromages ...
- les pots : crème fraîche, yaourt, faisselle ...
- les tubes : dentifrice, crème, silicone ...
- les sacs de caisse, sacs poubelles, sachets et films plastiques ...
- les autres emballages et les divers objets plastiques.

Vos déchets cette année

Après plusieurs années de baisse, la
production de déchets reste stable en
2011 : **+ 0.2 % par rapport à 2010**, ce qui
confirme la tendance nationale.

Evolution de la production de déchets par
habitant sur le SIEED
(hors déchets végétaux et hors déchèteries)



En 2011, un habitant
du SIEED a jeté :

Verre : 32 kg
Emballages : 40 kg
Encombrants : 20 kg
Ordures ménagères : 268 kg



Nouveau :

Le tri du papier évolue



Désormais "tous" les
papiers se recyclent !

Grâce aux évolutions techniques de tri et de recyclage, tous les papiers
se recyclent : journaux, magazines en papier glacé, annuaires, livres,
courriers d'information, photocopies et autres impressions, dessins,
enveloppes avec ou sans fenêtre. **Jetez-les dans le bac jaune.**

Pour faciliter leur recyclage, jetez-les entiers et sans les froisser !

Les « faux amis »

Retirez les couvertures et les emballages en plastique.

Évitez les papiers spéciaux (carbone, aluminium, sulfurisés, photos,
papiers peints, mouchoirs), ainsi que les papiers au contact d'aliments.

Jetez-les dans le bac vert.



SIEED

com n°6

Concours d'affiches

2^{ème} édition

TRIER, pour quoi faire ?



Dans le cadre de ses animations scolaires, le SIEED lance la 2^{ème} édition du concours d'affiches.

Les élèves de CE1 et CE2 devront créer une affiche ou une œuvre en trois dimensions qui révèle l'importance du tri.

Tous les renseignements sur notre site internet www.sieed.fr

Jusqu'au 25 mai 2012



1^{er} prix du concours : Ecole de Montfort l'Amaury - CE2 de Mme CHAILLOT

Les gagnants du concours 2011

De nombreuses écoles ont participé à la première édition du concours : "Le tri, un jeu d'enfants". Les affiches réalisées étaient pleines de créativité ! Ne pouvant se résoudre à éliminer de très bonnes œuvres, le Jury a même décidé de créer un 4^{ème} prix !

Ils ont gagné :

des entrées au Parc de Thoiry,
la visite du pôle environnemental de Thiverval-Grignon,
un "Passport Thoiry" pour le professeur,
et de nombreux cadeaux ...



Encore BRAVO !



2^{ème} prix : Ecole de RICHEBOURG
Classe de CE1 de Mme GONÇALVES



3^{ème} prix : Ecole de NEZEL
Classe de CE1/CM1 de Mme ESSARDY



4^{ème} prix : TACOIGNIERES
Classe CE1/CE2 de Mme PÉNET

www.sieed.fr

Conception, réalisation et publication du SIEED[®], 29 bis rue de la Gare - 78890 GARANCIÈRES.
Impression : OTS sur papier 100 % recyclé.

Sieed : Syndicat Intercommunal d'Évacuation et d'Élimination des Déchets de l'Ouest Yvelines.